



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 79252

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les difficultés liées à la mobilité bancaire. En effet, l'aide à la mobilité bancaire proposée par les banques n'est guère ambitieuse. Les freins sont si nombreux qu'à peine 300 000 Français changent de banque chaque année. Cela est d'autant plus regrettable que les différences de tarifs entre banques permettraient au consommateur d'économiser des milliards d'euros si la concurrence n'était pas entravée. L'UFC Que Choisir a saisi la Commission européenne afin d'engager une réforme mettant en place un système de portabilité de compte, comme dans la téléphonie mobile. Il souhaiterait donc connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79252

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3540

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)